

2 - Conseil Municipal - Installation d'un nouveau Conseiller Municipal

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Suite à la démission de Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT de son mandat de Conseillère Municipale de Besançon à compter du 4 avril 2016, il convient, conformément à l'article L 270 du Code Electoral, de procéder à l'installation de M. Gérard VAN HELLE, candidat issu de la même liste et suivant le dernier élu.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce changement et à procéder à l'installation de M. Gérard VAN HELLE.

«**M. LE MAIRE** : Ce rapport concerne l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal ; il s'agit de M. Gérard VAN HELLE. Le Conseil Municipal prend acte de ce changement».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de ce changement et procède à l'installation de M. Gérard VAN HELLE.

Récépissé préfectoral du 23 mai 2016.